

Le Diplôme Européen d'Études Supérieures en Communication – Relations Publiques forme des professionnels de niveau Licence, spécialistes de la communication hors-média. Ils ont les compétences opérationnelles pour prendre en charge les actions de communication en relations publiques, relations presse, événementiel et promotion des ventes.

Les étudiants ont un diplôme bac+2 orienté vers les fonctions communication et commerciale de l'entreprise, ils sont attirés par la communication hors-média :

Ils sont titulaires d'un diplôme de :

- BTS tertiaires commerciaux (CE, NRC, MUC, Assistant ...),
- DUT tertiaires commerciaux (Info-Com, Tech de Co ...),
- L2 AES, LEA, Sciences Eco.

Ils souhaitent devenir :

- Chargé de communication dans une PME, une commune ou une association,
- Assistant de communication au sein d'un service de communication, marketing, ou ressources humaines,
- Attaché commercial auprès des GMS, chargé d'affaires auprès des entreprises industrielles,
- Animateur des ventes, animateur de réseau commercial,
- Assistant commercial en agence de communication événementielle.

La formation est organisée en 3 unités d'enseignements :

Techniques professionnelles :

Communication écrite et orale, création visuelle, stratégie et techniques des relations publiques-événementiel, droit de la communication.

Langue vivante européenne : Anglais

Culture et citoyenneté européenne :

Histoire et géographie de l'Europe, Institutions et droit communautaires, grands enjeux de l'Union Européenne.

L'immersion complète dans le milieu professionnel :

- Accès aux ressources informatiques et documentaires du lycée, pour la réalisation des travaux professionnels,
- Cours des techniques des relations publiques-événementiel assurés par les professionnels partenaires,
- 12 semaines de stage pour la réalisation d'une action de relations publiques-événementiel.

Le DEESCOM-RP permet de poursuivre ses études pour approfondir sa formation :

Le DEESCOM-RP est un diplôme de 3ème année d'études supérieures validant 180 crédits ECTS :

Il est délivré par la Fédération Européenne des Ecoles, ONG internationale dotée du statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe. Les 60 ECTS de la 3ème année s'ajoutent aux 120 ECTS du diplôme bac+2 et valident ainsi le niveau Licence.

Poursuites d'études possibles :

- Master européen,
- Master pro universitaire en Information-Communication,
- Master Communication en Ecole supérieure de Communication ou en Ecole supérieure de Commerce.



Promotion
2008-2009



Atelier de
création visuelle

